

29/2026

Commune de Saint-Laurent-sur-Gorre

Délibération N°13 du 26/03/2026
Portant sur l'acquisition d'un ensemble immobilier de la COOP
ATLANTIQUE

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 15

Procurations : 0

Votants : 15

L' An deux Mil vingt six

le : vingt six mars

le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie selon convocation du 20/03/2026 sous la présidence de Mme CHABOT, Maire, M. NENERT étant secrétaire de séance.

Présents : Mmes CHABOT, CARDOSO, FAYE, RIFFAUD-PILLOT, PINTO, CANELLAS, LEGENDRE, MM GROLEAU, DUPUY, SOURY, NENERT, LATHIERE, FRAIMONT, BASSOT, PATAUD.

Procurations : Néant

Mme la Maire donne lecture à l'Assemblée de la proposition de vente à la Commune d'un ensemble immobilier situé 19 Rue de la République remise par la COOP ATLANTIQUE (17. SAINTES). Cela concerne un immeuble d'habitation non occupé sur la parcelle AD0016 d'une surface de 235 m² et la parcelle AD0049 d'une contenance de 909 m² situé Rue de l'Ancienne Mairie pour la somme totale de 12 500€.

Mme la Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur ces acquisitions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Donne** un avis favorable à l'acquisition de l'immeuble d'habitation situé 19 rue de La République et du terrain situé Rue de l'Ancienne Mairie sur les parcelles cadastrées AD0016 et AD0049 pour une contenance totale de 1 144 m², appartenant à la CCOP ATLANTIQUE à SAINTES (17) pour la somme de 12 500€.
- **Désigne** pour la rédaction de l'acte à intervenir Maître Hubert DE MAGNEVAL, 5 boulevard de Wladimir, 17100 SAINTES.
- **Autorise** la Maire ou la 1^{ère} Adjointe à signer la promesse et l'acte de vente aux conditions et prix proposés,
- **Donne** à la Maire ou la 1^{ère} Adjointe tous pouvoirs de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Dit que les budgets correspondants seront prévus à l'article 2115 du budget principal 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

En Mairie le 27/03/2026.

Acte certifié exécutoire
Reçu Sous Préfecture le
Publié ou Notifié l
Transmis au contrôle de légalité le
Affiché le

La Maire,
Chantal CHABOT.

